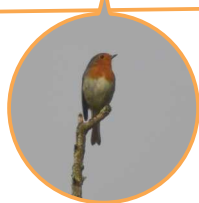


Reportage : Préserver et développer la biodiversité sur le site de l'écocentre !



Rouge-gorge familier



Agrion jouvencelle



Bergeronnette grise



Grenouille verte



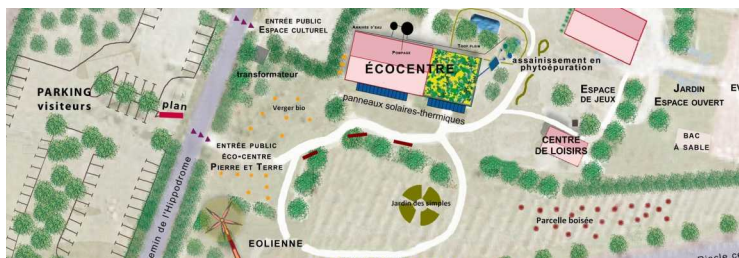
Cuivré commun

À l'origine le site de 17 000 m² était occupé par un lycée professionnel agricole. Il comptait 13 bâtiments couvrant 1/4 de la surface du site, tandis que les 3/4 des aménagements extérieurs étaient représentés par les vignes, le parking et les accès goudronnés.

Pierre & Terre est implanté depuis 10 ans sur le site de l'Écocentre.

Dans un désir de créer un lieu d'accueil du public dans un cadre naturel riche, un plan de gestion différencié a été mis en place avec :

- la valorisation d'essences végétales locales et diversifiée : saule, noisetier, frêne...
- la stratification des pelouses et des haies en intervention décalée, et en 3 niveaux : herbacé, arbustif et arborescent
- la préservation et mise en place d'habitats : mare, vieux chênes, bois, haie champêtre, pelouse, roncier, jardin des simples...
- la mise en place de corridors ou continuités écologiques : trame verte et bleue (haie, buissons, mare).



Un inventaire de la faune et de la flore a été réalisé en 2012-2013 puis en 2020-2021 par les volontaires en service civique. On remarque l'impact positif du plan de gestion.

2012-2013 2020-2021

	nombre d'espèces		
oiseaux	21	40	23 passereaux, 10 rapaces, 7 autres espèces
odonates	5	38	28 agrions et demoiselles, 10 libellules
herbacées	46	230	

En 2021, d'autres taxons ont été inventoriés : 5 reptiles, 10 amphibiens, 27 papillons de jour, 6 mammifères. Les chiroptères, les coléoptères, les hyménoptères, les hétéroptères pourront compléter l'inventaire pour une vision globale de la faune du site, et particulièrement sur la faune pollinisatrice directe.

Définition [source Universalis] :

La biodiversité, ou diversité biologique, représente la totalité des formes de vie. Elle peut être définie à 3 niveaux : au niveau des espèces (diversité spécifique), au sein des espèces (diversité génétique) et au niveau des interactions entre les êtres vivants.

De nouvelles préconisations ont été définies pour améliorer le plan de gestion.

Des aires de pollinisation (blocs fleuris) sont à laisser lors de la tonte différenciée dans les parties enherbées.



Deux haies sont à équilibrer en strate arbustive, un bosquet à créer en strate arbustive vers l'éolienne. Des plantations viendront densifier la haie sud, en bordure de la route départementale, pour limiter l'impact visuel de la circulation. Elles seront constituées d'essences rustiques et persistantes, adaptées au climat : laurier sauce, laurier thym, arbusier...

De nouveaux nichoirs sont à installer pour les passereaux (Mésanges charbonnière et bleue, Rouge-gorge familier, Pinson des arbres, Chardonneret élégant) et les chauve-souris, adaptés aux espèces, selon leur potentiel de zone refuge, de reproduction, de nidification, et d'alimentation.

Chaque espèce est accueillie grâce à la mosaïque paysagère du site, et chacune doit trouver sa place.

Des résultats florissants et des effectifs grandissants pour certains groupes d'espèces, et une stabilité rassurante pour d'autres confirment que la gestion mise en place est adaptée à l'accueil d'autant de biodiversité.

...Des conseils de gestion que vous pouvez mettre en place dans vos espaces verts et jardins !